

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1	J	FÉRIÉ		1	D			1	M		
2	V			2	L			2	J		
3	S			3	M			3	V		
4	D			4	M			4	S		
5	L			5	J			5	D		
6	M			6	V			6	L		
7	M			7	S			7	M		
8	J			8	D			8	M		
9	V			9	L			9	J		
10	S			10	M			10	V		
11	D			11	M			11	D		
12	L			12	J			12	S		
13	M			13	V			13	L		
14	M			14	S			14	M		
15	J			15	D			15	V		
16	V			16	L			16	J		
17	S			17	M			17	V		
18	D			18	M			18	S		
19	L			19	J			19	D		
20	M			20	V			20	L		
21	M			21	S			21	M		
22	J			22	D			22	J		
23	V			23	L			23	V		
24	S			24	M			24	S		
25	D			25	M			25	D		
26	L			26	J			26	L		
27	M			27	V			27	M		
28	M			28	S			28	J		
29	J			29	D			29	V		
30	V			30	L			30	S		
31	S			31	M			31	D		

- Merci de sortir vos poubelles la veille au soir de la collecte.
- Sortir vos poubelles, uniquement lorsqu'elles sont bien pleines.
- Disposer votre poubelle à vue et la poignée côté route.
- Les poubelles doivent être remises le plus rapidement possible après le passage du camion de collecte. En aucun cas les bacs ne doivent séjournier sur le domaine public plus de 24h sauf autorisation contraire de la mairie (article 4.3.1 du règlement de collecte)

Ramassage les jours fériés sauf le jour de l'an, 1er mai et Noël.

Longfossé / Wierre au bois / Belle et Houllefort / Crémarest

Longueville / Nabringhen / Selles / Vieil Moutier (Secteurs : Velinghen, Campagnette, rue du Moulin de Lottinghen, Rue du Choquel du n°56 au n°70 et la rue du Bas ruisseau de St Martin Choquel)

Bournonville / Brunembert / Menneville

Halinghen / Lacres / Tingry / Verlincthun (sauf Menty)

Lottinghen (sauf rue du Moulin) / Quesques (sauf Velinghen) / Saint Martin Choquel (sauf une partie de la rue du Choquel du n°56 au n°70 et la rue du Bas ruisseau) / Carly / Wirwignes

Alincthun / Le Wast / Colembert

Courset / Doudeauville / Senlecques

Bellebrune / Henneveau / Questrecques / Menty



PÔLE TECHNIQUE ET DÉCHETS INTERCOMMUNAL

11 ROUTE DU ROSSIGNOL - LONGFOSSÉ - 03 21 33 39 86

✓ LISTE DES PRODUITS DES PARTICULIERS ACCEPTÉS ET VALORISÉS À LA DÉCHETTERIE

- Bois
- Mobilier
- Ferraille
- Encombrants
- Plâtre
- Végétaux
- Carton/papier
- Gravats
- Tubes néons
- Ampoules basses consommations
- Déchets d'équipement électrique et électronique (lave-linge, congélateur, aspirateur, micro-ondes,
- téléphone portable...)
- Pneus de voiture sans jante
- Verre
- Plastique et PVC
- Huile de vidange et friture
- Vêtements
- Piles, batteries
- Filtres à huile
- Produits dangereux (acides, bases, comburants, solvants, phytosanitaires),
- Produits pâteux (peinture, graisse...).

AMIANTE

1. Prise de rendez-vous

Au Pôle Technique et Déchets, 11 Rue du Rossignol à Longfossé - 03 21 33 39 86.

2. Réception d'un big bag

Un big bag sera mis à votre disposition pour y mettre vos tôles amiante, il est à venir récupérer à la déchetterie.

3. Dépôt du big bag

Le big bag sera à déposer en déchetterie lors du rendez-vous fixé.

Service gratuit, 1 rendez-vous par an et par foyer.



✗ LISTE DES PRODUITS NON ACCEPTÉS

- Bouteilles de gaz, objets pyrotechniques, et feux d'artifice (à rendre aux fournisseurs)
- Les déchets des professionnels
- Médicaments (à déposer en pharmacie)
- Ordures ménagères (à déposer le jour de la collecte de votre commune)
- Pneus avec jante et pneus agricoles
- Terre
- Souche d'arbre

DU 2 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	9h - 12h	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

LA DÉCHETTERIE EST FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

RAPPEL

La déchetterie est réservée aux particuliers habitant de la CCDS. Le nombre de passages est limité à 35 par an et par véhicule. L'inscription est limitée à 2 véhicules par foyer. Les véhicules professionnels, les tracteurs et les poids lourds sont interdits (une déchetterie professionnelle est à leur disposition).

! Toute récupération est strictement interdite dans l'enceinte de la déchetterie (site sous vidéosurveillance).



ENCOMBRANTS

Collecte des encombrants désormais sur rendez-vous.

La collecte en porte à porte est remplacée par une collecte sur rendez-vous.

Limitée à 4 m³ et deux collectes par an/foyer.

20 euros l'enlèvement

Service réservé aux particuliers

Sont collectés les déchets suivants : vieux mobilier, cuisinière, téléviseur, Hi-Fi, sommier, ferrailles diverses, matelas, réfrigérateur et petit électroménager, bois (aggloméré). Sont exclus : les carcasses automobiles, l'amiante, les déchets de démolition, les pneumatiques, les objets tranchants, les résidus liquides, les déchets liés à l'activité professionnelle. Attention, les encombrants non transportables par deux agents de collecte ne seront pas pris en charge.

Renseignements et prise de rendez-vous

03 21 33 39 86
dechetterie@cc-desvressamer.fr

INSCRIPTION À LA DÉCHETTERIE

- > Par internet via le formulaire à remplir directement en ligne sur www.cc-desvressamer.fr/formulaire-dechetterie/.
- > Directement au Pôle technique et déchets



TOUS LES EMBALLAGES & LES PAPIERS SE TRIENT (POUBELLE JAUNE)



Bouteilles et flacons en plastique



Tous les papiers



Emballages en métal

EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Pots, boîtes, barquettes, sachets, films, tubes...

EMBALLAGES EN MÉTAL



Capsules, sachets, boîtes, tubes, opercules...



JE NE METS PAS



couches



gravats



tuyaux PVC



déchets verts



textiles



verre

Votre poubelle jaune est trop petite suite à la mise en place des extensions de consignes de tri ? Il vous est possible d'en demander une plus grande directement au Pôle technique et déchets (03 21 33 39 86).



Les bons gestes du tri

Bien les vider, inutile de les laver, les déposer en vrac et sans sac



POUBELLE NOIRE



Tissus sanitaires



Ordures ménagères



Vaisselle en verre, porcelaine



Couches usagées



Objets en plastique non emballage



CONTENEUR À VERRE

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre*



Bocaux, pots, flacons en verre*

*sans bouchon, couvercle ou capsule



Je ne mets pas

Les ampoules, néons
La vaisselle, faïence, porcelaine
Les vitres et miroirs*

*à jeter en déchetterie ou dans la poubelle d'ordures ménagères



JE PEUX AUSSI

Composter mes déchets alimentaires

Cela allège ma poubelle et me permet de faire un geste pour l'environnement en produisant un engrais naturel. La Communauté de Communes propose à la vente des composteurs en plastique et en bois. Plusieurs tailles sont disponibles. Les composteurs sont visibles et sont à retirer au Pôle technique et déchets.

Commandez au 03 21 33 39 86 ou directement sur place.

UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS AU 03 21 33 39 86



- Merci de sortir vos poubelles la veille au soir de la collecte.
 - Sortir vos poubelles, uniquement lorsqu'elles sont bien pleines.
 - Disposer votre poubelle à vue et la poignée côté route.
 - Les poubelles doivent être rentrées le plus rapidement possible après le passage du camion de collecte. En aucun cas les bacs ne doivent séjournier sur le domaine public plus de 24h sauf autorisation contraire de la mairie (article 4.3.1 du règlement de collecte)

**Ramassage les jours fériés
sauf le jour de l'an,
1er mai et Noël**

Longfossé / Wierre au bois / Belle et oulefort / Crémarest

■ Longueville / Nabringhen / Selles / Vieil
Loutier (Secteurs : Velinghen, Campagnette,
Rue du Moulin de Lottinghen, Rue du Choquel
n°56 au n°70 et la rue du Bas ruisseau de St
Martin Choquel)

Bournonville / Brunembert / Menneville

Halinghen / Lacres / Tingry / Verlincthun (sauf Menty)

**Lottinghen (sauf rue du Moulin) / Quesques
sauf Velinghen) / Saint Martin Choquel (sauf
une partie de la rue du Choquel du n°56 au n°70
et la rue du Bas ruisseau) / Carly / Wirwignes**

Alincthun / Le Wast / Colembert

Courset / Doudeauville / Senlecques

Bellebrune / Henneveux / Questrecques / Menty